

Pour conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des outils et mise en situation

5 novembre, 19 novembre et 3 décembre 2019 - AURILLAC



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Maîtriser les principes et concepts de l'évaluation.
- Connaître les différentes étapes d'une évaluation.
- Acquérir les méthodes et outils de l'évaluation.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Personnes en situation d'avoir à évaluer une action, impliquées dans des actions du secteur santé ou social dans la région.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



MODALITÉS

Formation en présentiel de 3 jours (21 heures).
Groupe de 10 à 15 participants.

L'approche pédagogique repose sur des temps d'exposés, des exercices pratiques de cas et des travaux de groupes sur des actions liés à l'activité professionnelle des participants.



FORMATEURS

Elvire GAIME, formatrice en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

Marie-Reine FRADET, chargée d'études à l'ORS ARA.



LIEU ET HORAIRES

Bâtiment de L' Horloge - Salle 2
9 Place de la Paix
15000 AURILLAC

de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.



PROGRAMME

Jour 1

- Les préalables à l'évaluation.
- La logique d'une action (méthodologie de projet).

Jour 2

- Les questions d'évaluation.
- La définition des critères.
- La définition des indicateurs.

Jour 3

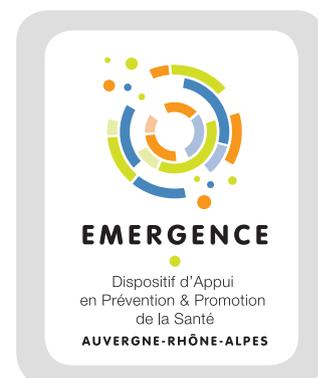
- Les outils de recueil de données : l'enquête quantitative et le questionnaire.
- L'analyse des données.
- Le rapport d'évaluation et sa diffusion.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Validation de la formation

*Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*





INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

POUR CONDUIRE UNE EVALUATION D'ACTION DU SECTEUR SANTÉ OU SOCIAL

5 novembre, 19 novembre et 3 décembre 2019 - Aurillac

Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél. :

Email :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du référent formation :

Tél. :

Email :

Formation sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Les autres frais (hébergement, restauration, déplacement...) sont à la charge du participant ou de son employeur.

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur ou OPCA ou PACIF
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA
- Particulier à vos propres frais
- Bénévole
- Autres. Précisez :

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 16 octobre 2019 à
IREPS ARA délégation Puy-de-Dôme
67 boulevard Lavoisier
63000 Clermont-Ferrand
contact63@ireps-ara.org

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).
Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.*

*Une convention de formation vous sera envoyée au moins 3 semaines avant le début
de la formation. Merci de nous la retourner signée.*



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes Délégation Puy-de-Dôme, 67 Boulevard Lavoisier, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 30 29 40 - www.ireps-ara.org
N° de SIRET : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité de formation : 82 69 06 790 69

*L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement.
Plus d'informations sur le [site de l'IREPS](#) à la rubrique Mentions légales.*

